

L'HEBDO DISCIPLINAIRE

Communiqué du 21 mars 2023

La commission de discipline du jeudi 16 mars 2023 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :

**2 dirigeants ont écopé de 3 mois de suspension ferme
avoir tenu des propos obscènes envers un officiel, pendant la rencontre ;**

**1 dirigeant et 1 joueur ont écopé d'une suspension à titre conservatoire,
dans l'attente de réception de leurs rapports**

1 dirigeant de club est suspendu jusqu'à comparution

**1 joueur a écopé de 10 matchs de suspension
acte de brutalité hors rencontre, envers un adversaire, et aggravé pour récidive d'avertissements (R.A.P.) ;**

**1 joueur a écopé de 10 matchs de suspension
acte de brutalité envers un adversaire, aggravé par la tenue des propos envers l'arbitre de la rencontre et
pour récidive d'avertissements (R.A.P.) ;**

